



Fonds d'appui à l'École  
communautaire citoyenne

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**LANCEMENT DE LA PÉRIODE DE DÉPÔT DE DEMANDES  
AU PROGRAMME DE MICROSUBVENTIONS VICE-VERSA  
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Ottawa, le 1<sup>er</sup> avril 2022 – C'est avec enthousiasme que la [Fédération de la jeunesse canadienne-française \(FJCF\)](#) lance la quatrième année du programme de microsubventions [Vice-Versa](#) (Fonds d'appui à l'École communautaire citoyenne) couvrant l'année scolaire 2022-2023.

Lancé en décembre 2019, le programme Vice-Versa est un programme de microsubventions destiné aux organismes francophones sans but lucratif (OSBL) en situation minoritaire pour mettre sur pied des projets scolaires communautaires en partenariat avec les écoles de langue française de la minorité.

L'une des particularités du programme est que les élèves doivent être au cœur du choix des projets, de leur mise en œuvre ainsi que de leur évaluation. L'implication des élèves, dans toutes les phases d'un projet, permet de créer des occasions d'apprentissage authentiques et de susciter leur engagement à la fois dans leur école et dans leur communauté.

Dès aujourd'hui, les organismes admissibles au programme Vice-Versa peuvent déposer une demande de microsubvention pour un projet développé en partenariat avec une ou des écoles de leur communauté. Les projets Vice-Versa doivent se tenir entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le 30 juin 2023. La date limite pour déposer une demande est le 10 février 2023.

Année scolaire 2021-2022 :  
Un intérêt renouvelé, propulsé par la créativité  
et l'engagement des élèves !

Les partenaires communautaires et scolaires ont été une fois de plus au rendez-vous pour la troisième année du programme Vice-Versa. C'est plus de 420 projets scolaires communautaires qui prendront place d'un bout à l'autre du pays d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022 et qui rejoindront au-delà de 85 000 élèves francophones en situation minoritaire ! Pour une troisième année consécutive, c'est la thématique de projet en environnement qui prédomine le paysage des projets Vice-Versa suivi par les thématiques du développement personnel et social et de la santé (physique et mentale).

Selon Marguerite Tölgyesi, présidente de la FJCF : « Cette troisième année démontre une fois de plus que le programme Vice-Versa permet d'offrir une voix à la jeunesse d'expression française pour faire entendre leurs préoccupations et leurs besoins et de pouvoir contribuer à faire une différence avec l'appui de l'école et de la communauté. Les trois dernières années ont certainement démontré le besoin exprimé sur le terrain d'avoir accès à du financement permettant de tisser des liens durables entre l'école et la communauté en situation minoritaire. »

Pour plus de renseignements ou encore pour prendre connaissance des projets Vice-Versa qui se sont réalisés et ceux à venir, visitez le site Web : [vice-versa.ca](http://vice-versa.ca) ou nos réseaux sociaux @ViceVersaFJCF (Facebook, Twitter et Instagram).

*Le programme Vice-Versa est administré par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) et est financé par le gouvernement du Canada.*

*La FJCF est un organisme national géré « PAR et POUR » les jeunes, composée de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Fondée en 1974, la FJCF porte les intérêts de la jeunesse d'expression française au Canada et contribue à l'atteinte de son plein potentiel.*

-30-

**Pour plus de renseignements :**

Marianne Dicaire | Coordonnatrice des communications  
[Fédération de la jeunesse canadienne-française](http://Fédération de la jeunesse canadienne-française)  
[communications@fjcf.ca](mailto:communications@fjcf.ca)